

NOTICE "ASTRO"

Le programme ASTRO offre 6 options différentes

- 1- Astronomie planétaire ;
- 2- Astrologie (THEME astral) ;
- 3- Biorythmes mensuels ;
- 4- Compatibilité de "forme" entre 2 personnes
- 5- Calendrier perpétuel ;
- 6- Signe chinois.

Option 1 :

Donne la position des planètes, leurs heures de lever et de coucher en fonction de la date, de l'heure et du lieu. Le lieu est déterminé par la latitude et la longitude indiquées en degrés (voir un ATLAS éventuellement)

ex. pour Paris : 48.8 de latitude Nord, 2.3 de longitude Est.

Indiquez ensuite la date (jour-mois-an séparés par des virgules) puis l'heure d'observation en temps universel (T.U). Cette heure n'est souvent pas l'heure légale en vigueur dans le pays (voir tableau final pour les règles en France).

Précision des résultats : au dixième de degré pour les longitudes, 1 à 2 minutes pour les heures de lever / coucher du Soleil et de la lune, 20 minutes pour celles des planètes.

Les éclipses de Lune ou de Soleil, partielles ou totales, sont annoncées, ainsi que la phase de la Lune.

OPTION 2 :

On entre les données exactement comme pour l'option 1 (la date est cette fois une date de naissance ou une date quelconque pour laquelle on recherche la position des astres).

Le programme offre la possibilité de sortir sur imprimante le THEME astral.

Il indique la position dans les 12 signes du zodiaque des astres suivants : Soleil, Lune, Mercure, Venus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune, Pluton, tête de Dragon, queue du dragon, Lune noire, ainsi que des 4 "maisons" principales : Ascendant, Descendant, Milieu du ciel, Fond du ciel. La phase de la lune, les "aspects" entre eux (angles remarquables) des principaux astres suivent ensuite. Vient enfin une interprétation très succincte du THEME.

OPTION 3 :

Biorythmes mensuels à partir de la date de naissance. On donne les "formes" physique, émotive, intellectuelle quotidiennes par un coefficient variant de -100 % à 100 %. Un signe * indique les formes "négatives". Préciser l'heure de

naissance amène une précision un peu meilleure.

OPTION 4 :

Compatibilité physique, émotive et intellectuelle entre 2 personnes à partir de leurs dates de naissance selon la théorie des biorhythmes. Indiquée par des coefficients variant de 0 à 100 %.

OPTION 5 :

Calendrier perpétuel : après avoir rentré une date du calendrier actuel, ou du calendrier julien en vigueur avant 1582, l'ordinateur vous donne le jour de la semaine correspondant.

OPTION 6 :

Signe selon l'astrologie chinoise, avec un rapide commentaire (valable pour des dates du XXème siècle).

Tableau heure légale / Heure T.U. en France

Pour trouver l'heure en Temps Universel...

* avant le 15-3-1891 : l'heure légale est l'heure locale (variable d'une ville à l'autre !) ; trouver l'heure qu'il était à Paris et enlever 30 minutes.

* du 15-3-1891 au 11-3-1911 : aucun calcul (heure légale = heure T.U.).

* du 11-3-1911 au 24-2-1940 : heure T.U. = heure d'hiver ; heure T.U. = heure d'été moins 1 heure.

* du 24-2-1940 au 16-9-1945 : heure T.U. = heure d'hiver moins 1 heure ; heure T.U. = heure d'été moins 2 heures (attention variable selon qu'on était en zone libre ou en zone occupée).

* du 16-9-1945 à 1976 : heure T.U. = heure légale moins 1 heure.

* après 1976 : heure T.U. = heure d'hiver moins 1 heure ; heure T.U. = heure d'été moins 2 heures.